
A l'attention de Madame Adelyne HENRY, commissaire enquêteur pour l'enquête publique suivante :
« Demande de permis de construire déposée par la société Soleia 49 en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire des communes de Maurupt-le-Montois et de Pargny-sur-Saulx ».

Edilians, producteur de tuiles sur le territoire de Pargny-sur-Saulx, et ancien exploitant de la carrière de Maurupt-le-Montois, lieu sollicité pour la création de la centrale photovoltaïque déclare donner un avis favorable au projet.

Nous restons disponible en cas de demande de compléments,

Cordialement,